

Table ronde avec les différents acteurs du projet

Nicolas Faudon d'AGATE présente les différents intervenants

Sylvain Augier : directeur du CHS de la Savoie

Alain Thieffenat : maire de Bassens

Philippe Pourchet : Etablissement Public foncier de la Savoie

Gilles Marty : Architecte grenoblois, directeur de l'agence INCA

Corine Wolff : vice présidente de l'agglo chargée de l'urbanisme et du droit des sols.

Mr Augier rappelle l'histoire du CHS de la Savoie qui fêtera ses 200 ans dans 4 ans , ainsi que les conditions dans lesquelles la vente de la Livettaz s'est faite.

Processus de cession commencé en Octobre 2022. La dernière tranche devrait avoir lieu en 2028.

Philippe Porchet explique que l'EPFL est aujourd'hui propriétaire de la Livettaz.

C'est d'ailleurs la mission de l'EPFL « stocker des biens pour donner du temps aux communes ».

La commune doit commencer à rembourser l'EPFL ce qui explique la forte augmentation de la taxe foncière. ..

Alain Thieffenaz : qqes dates

2023 candidatures pour la maîtrise d'ouvrage avec plusieurs scénarios de programmation.

2024 choix du scénario avec un opérateur global.

C'est vous vous en doutez l'intervention de **Gilles Marty** qui était la plus attendue. L'agence INCA est spécialisée dans le patrimoine hospitalier avec pour objectif de mettre en valeur des grands sites sensibles.

En préambule insiste sur la beauté du site, sur sa qualité environnementale.

Souhaite une cohérence du projet même si il y aura différents opérateurs.

C'est un lieu qui mérite une « vision holistique, innovante avec de la créativité »

Importance de la centralité du lieu, de sa qualité de poumon vert.

Gilles Marty insiste sur 4 aspects

-site choisi

-site ordonnancé

-communauté à vivre et à fréquenter

-dualité ouverture/fermeture. Ainsi par exemple , le mur d'enceinte pourra être gardé.

Le projet du cabinet INCA est très séduisant. Nous espérons que des contraintes financières ne viendront pas mettre à mal ce projet innovant.

Grand Chambéry s'occupe de la gestion de l'eau, des déchets, des transports et des équipements.

Met à disposition des communes ses compétences.

S'occupera du pilotage du projet, de la coordination de la maîtrise d'œuvre et du suivi financier.

Corine Wolff rejoint Mr Marty sur la beauté du lieu. Parle d'un « laboratoire expérimental »

Nécessité d'une évolution du PLUI pour coller à l'évolution du projet.

Il a été plusieurs fois mentionné que les citoyens continueraient à être consultés sous forme éventuellement d'ateliers. C'est AGATE qui s'occupe de la concertation.

Nous avons insisté sur notre désir d'être partie prenante de ce projet, d'être concerté et pas seulement informé.

A la fin de la table ronde les personnes présentes pouvaient rencontrer les intervenants.

Fabienne BRICAUD pour le « collectif du cœur de ville de Bassens »